
MINISTERE DE LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE ET
DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

الرئاسة الانتقالية

لتنموي التخطيط وزارة الاقتصاد و

والتعاون الدولي

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

المعهد الوطني للإحصاء والدراسات الاقتصادية

والديموغرافية

DIRECTION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

DIVISION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

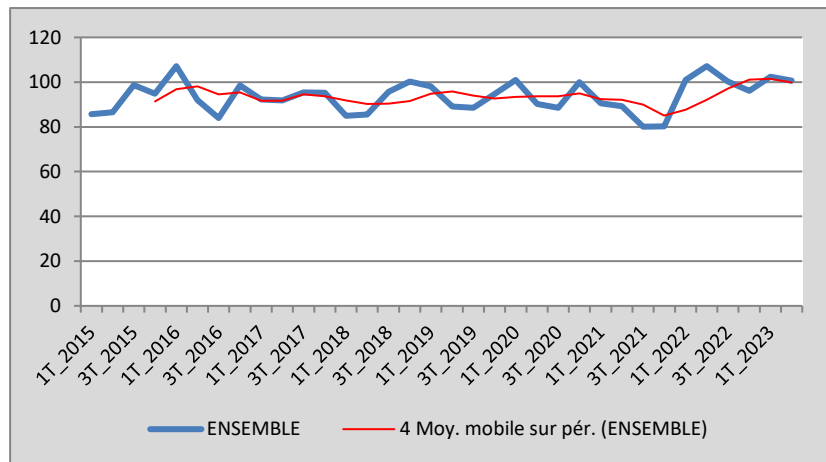
SERVICE DE LA CONJONCTURE

وحدة - عمل - تقدم



INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(4^{ème} trimestre 2023)



Présentation

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012, des notes trimestrielles de l'IHPI pour répondre aux besoins des utilisateurs afin de disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle au Tchad.

L'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, agro-alimentaires, du textile, d'habillement et du cuir, d'imprimerie, pétrolières, de matériaux-minéraux, métalliques, manufacturières et les industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). L'IHPI est de type LASPEYRES et est obtenu en sommant les indices des sous-branches pondérés par leurs valeurs ajoutées respectives par rapport à la valeur ajoutée totale industrielle de l'année de base. L'échantillon est composé de 26 entreprises avec 34 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin d'un trimestre sous revue.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU QUATRIEME TRIMESTRE 2023

BRANCHES D'ACTIVITES					
	T4_2022	T3_2023	T4_2023	Variation trimestriel (en %)	Glissement annuel (en %)
INDUSTRIES EXTRACTIVES	91.7	99.6	110.9	11.4	21.0
INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRES	104.6	27.2	29.7	9.2	-71.6
INDUSTRIES DU TEXTILE, D'HABILLEMENT ET CUIR					
IMPRIMERIE	61.7	216.9	218.7	0.8	254.8
INDUSTRIES PETROLIERES	136.4	116.9	134.3	15.0	-1.5
INDUSTRIES DE MATERIAUX MINERAUX	0.0	51.6	390.2	656.1	
INDUSTRIES METALLIQUES	7.7	2.4	2.4	0.0	-68.8
INDUSTRIES MANUFACTURIERES				22.4	-14.5
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	22.2	0.0	0.0		-100.0
ELECTRICITE, EAU ET GAZ	166.2	176.7	257.9	46.0	55.2
IHPI GLOBALE	96.3	97.7	110.6	13.2	14.9

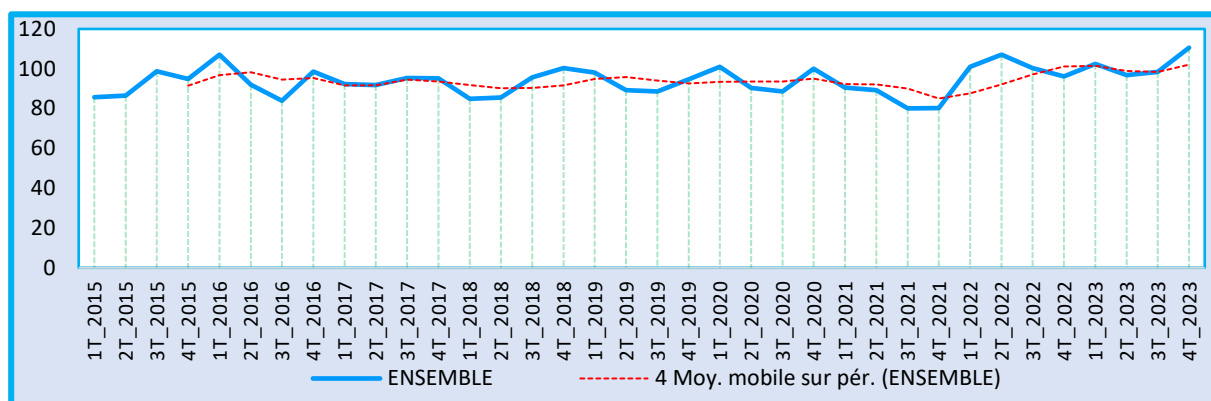
Source : INSEED, Février 2024

Une Hausse de la production industrielle au dernier trimestre 2023

Globalement, l'état de production des industries Tchadiennes est marqué par une performance croissante sur toute l'année 2023. Au dernier trimestre 2023, sur fond d'une hausse de production dans les industries de matériaux et minéraux (+656,1%), d'électricité, eau et gaz (+46,0%), les industries pétrolières (+15,0%), les industries extractives (+11,4%) et les industries agroalimentaires (+9,2%), la croissance s'est établie à 13,2% en variation trimestrielle.

De même en glissement annuel, la production des industries au Tchad a connu une hausse de 14,9%. Cette augmentation de la production au cours du trimestre sous- revue comparativement à celle un an plus tôt, est liée à hausse de production observée dans les branches Imprimerie (+254,8%), électricité, eau et gaz (+55,2%) et industries extractives (+ 21,0%).

Graphique 1 : Evolution de l'indice de l'indice d'ensemble du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2023



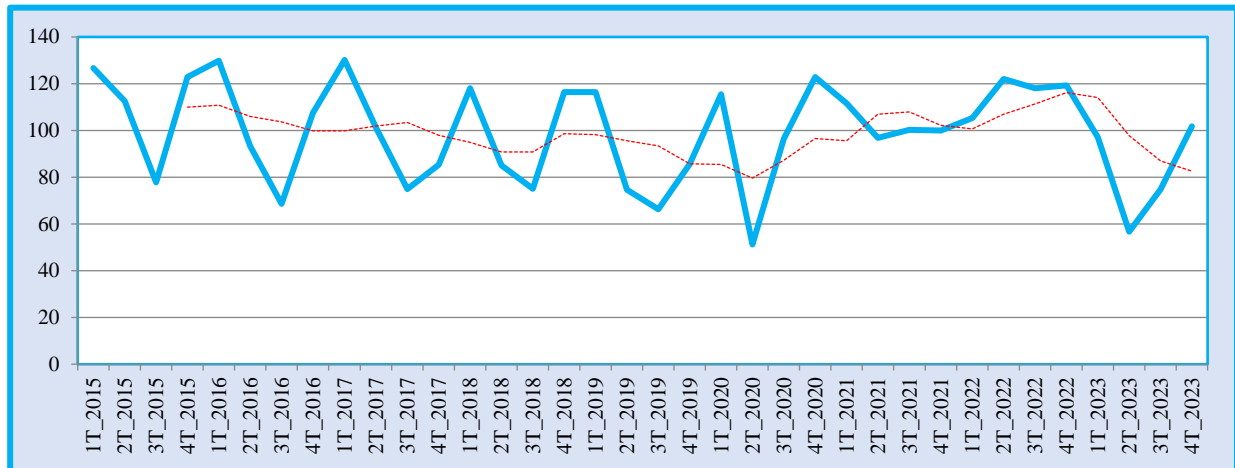
Hausse de la production des industries manufacturières

Au cours du 4^{ème} Trimestre 2023, l'activité de production des industries manufacturières poursuit sa croissance amorcée au début de la deuxième moitié 2023. Une augmentation de production de **22,4%** en variation trimestrielle est constatée et cela est fortement lié à la hausse de la demande des produits des Brasseries du Tchad (BDT) dans la ville de Sarh et ses environs, à la relance des activités de la Nouvelle Société Textile du Tchad (NSTT) tributaire de grosses commandes provenant de l'ensemble de la

sous-région, à la disponibilité d'un fond de roulement pour l'approvisionnement en carburant et en produits textiles, à la reprise de la production de la Compagnie Sucrière du Tchad (CST) en Novembre et une embellie des prix de vente de sucre suite à une hausse des tarifs douaniers combinée à un renchérissement du prix du sucre sur le plan mondial.

En variation annuelle, la production des industries manufacturières a baissé de **14,5%**.

Graphique 2 : Evolution de l'indice de production de l'industrie manufacturière du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2023

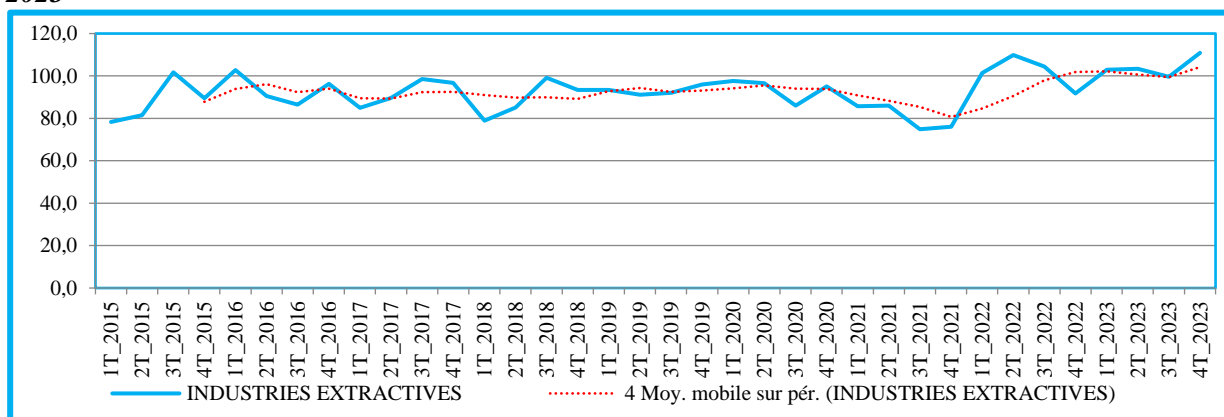


Embellie de la production des industries extractive

S'agissant de l'activité de production des industries extractives, elle est en hausse de **11,4%** par rapport au trimestre précédent. Ce progrès est la conséquence de la stabilisation du niveau d'activité de la CIMAF en lien avec sa production et ses ventes locales, du maintien au quatrième

trimestre de prix de matières premières et du prix de ventes de CIMAF. Cependant, la société a connu des problèmes liés au coût de transport, de logistique et de fret qui était en hausse au cours du trimestre sous-revue.

Graphique 3 : Evolution de l'indice des industries extractives du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2023

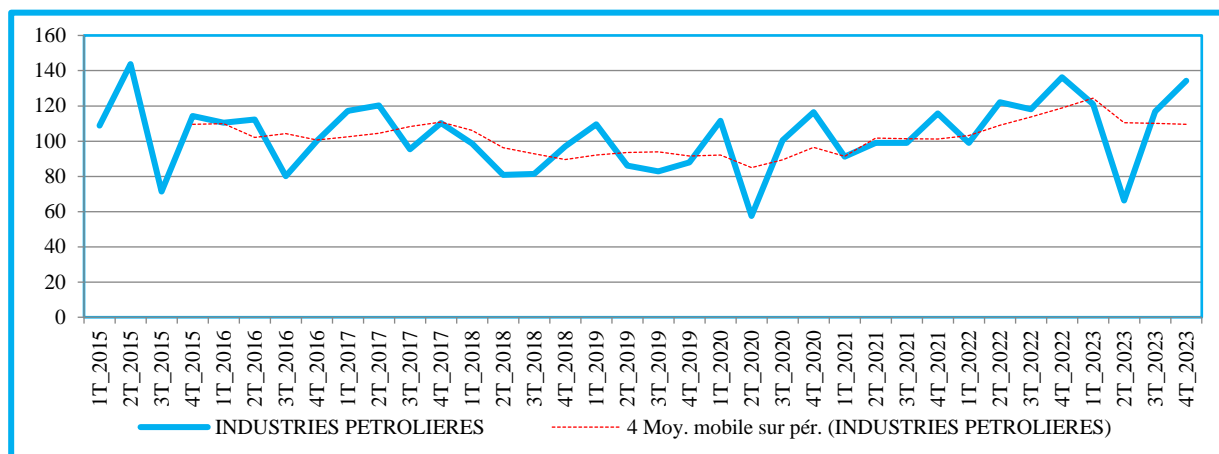


Hausse de la production des industries pétrolières

L'évolution de l'indice de production des industries pétrolières laisse paraître une augmentation de la production de **15,0%** au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent (Graphique 4).

Cependant, en glissement annuel, la production de cette branche d'activités a baissé de **1,5%**.

Graphique 4 : Evolution de l'indice des industries pétrolières du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2023

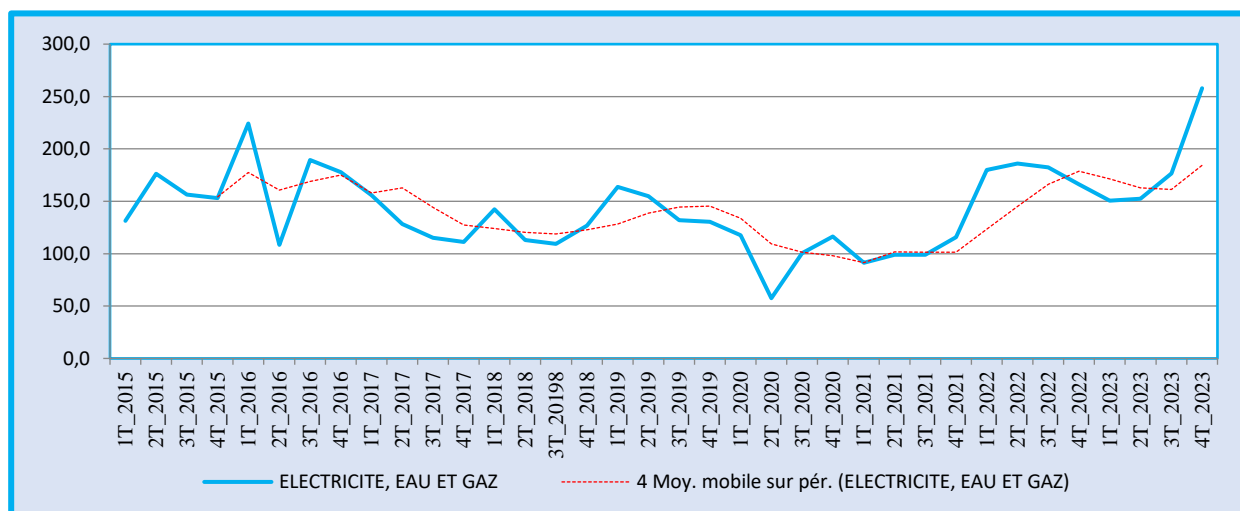


Augmentation de la production dans les industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz

Les industries de production et de distribution d'électricité, eau et gaz affichent une amélioration continue de production depuis le début de l'année 2023. Durant le quatrième trimestre 2023, la tendance est restée croissante avec une augmentation de la production de 46,0%. De même, en glissement annuel, la production de la branche a crû de **55,2%**. Cette performance s'expliquerait par la croissance de la demande d'électricité à Sarh à mesure que la ville s'étend. Malgré cette demande, la Société Nationale d'Electricité (SNE) peine à assurer une

distribution constante d'électricité à cause de l'insuffisance de son approvisionnement en carburants, lubrifiants et pièces de rechange. S'agissant de la production et distribution d'eau, l'activité de production de la Société Tchadienne des Eaux est restée stable à raison du niveau des commandes, de l'effectif des employés, la production, les ventes et les prix des matières premières. Par ailleurs, l'approvisionnement en produits d'origine étrangère s'est avéré difficile au quatrième trimestre.

Graphique 5 : Evolution de l'indice de la branche électricité, eau et gaz du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2023

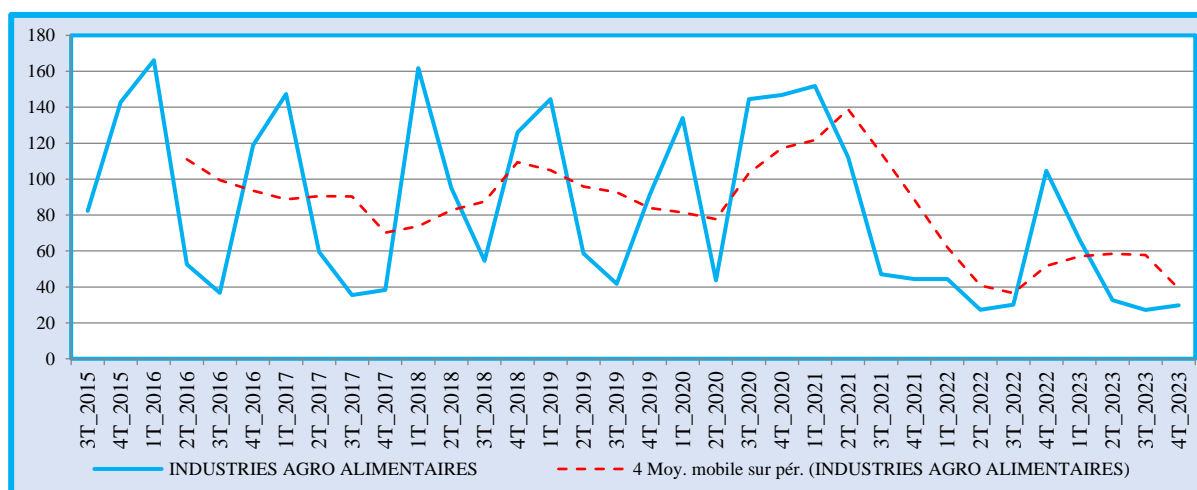


Une légère reprise de la production dans les industries agro-alimentaires

Après une période recul observée depuis le début de l'année 2023, l'activité de production des industries agro-alimentaires enregistre cette fois-ci une hausse de **9,2%** en variation trimestrielle au cours du 4^{ème} trimestre 2023.

En glissement annuel, malgré cette bonification, le niveau de la production des industries agro-alimentaires a incroyablement chuté de **71,6%**.

Graphique 6 : Evolution de l'indice de la branche agro-alimentaire du 1^{er} trimestre 2015 au 4^{ème} trimestre 2023



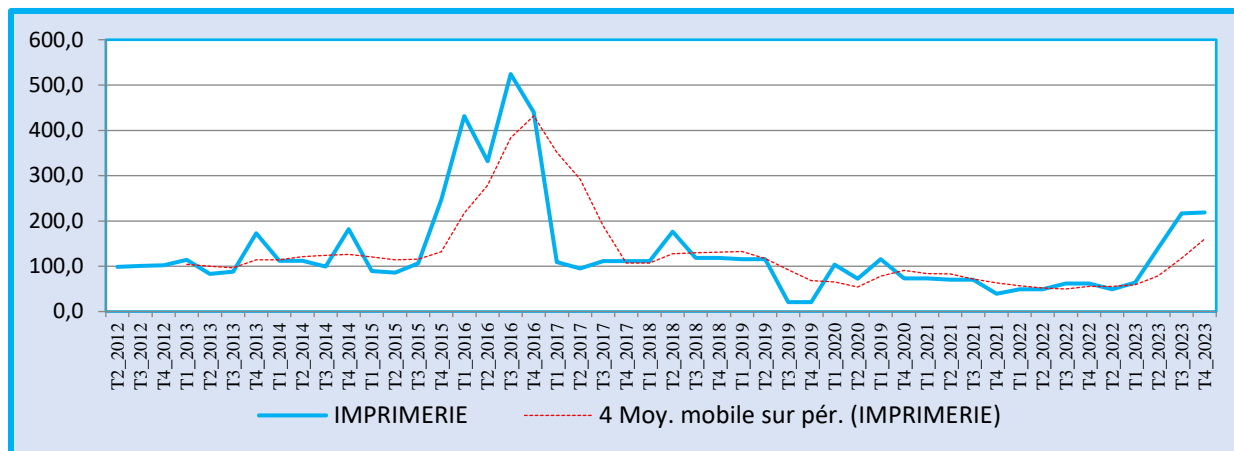
Une stabilité de la production de la branche imprimerie.

Au quatrième trimestre 2023, la performance des Imprimeries n'a que légèrement crû (+0,8%). Cette quasi-

stabilité est due au maintien des activités de la CONOREC relatives aux élections

référendaires qui ont eu lieu au dernier trimestre 2023.

Graphique 7 : Evolution de l'indice de la branche imprimerie du 1^{er} trimestre 2012 au 4^{ème} trimestre 2023



Aperçu méthodologique de l'IHPI

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la liste des entreprises du répertoire des entreprises dont dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGI, CNPS, ...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins), aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T2 2022	T2 2022	T2 2022	Variation trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	95.1	103.2	114.9	11.4	20.8
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	0.0	65.7	65.1	-1.0	
ACTIVITES DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	0.0	0.0	0.0		
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	126.9	5.8	12.9	120.6	-89.8
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	127.5	115.7	106.5	-7.9	-16.5
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	0.0	0.0	0.0		
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8					
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0					
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	61.7	216.9	218.7	0.8	254.8
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	136.4	116.9	134.3	15.0	-1.5
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	0.0	51.6	390.2		
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	7.7	2.4	2.4	0.0	-68.8
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	22.2	0.0	0.0		
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	170.5	185.0	302.1	63.3	77.1
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	146.4	139.2	57.6	-58.6	-60.7
ENSEMBLE	10000,0	96.3	97.7	110.6	13.2	14.9

Source : INSEED/DSSE/DSSE/SC

Supervision générale :

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL, Directeur Général de l'INSEED.

Coordination technique des travaux :

- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Directeur des Statistiques Economiques ;
- **ZAKARIA ISSAK ABDELKERIM**, Chef de Division des Statistiques Economiques ;
- **FANGAMLA MARANDI**, Chef de Service de la Conjoncture.

Traitement et rédaction :

- **FANGAMLA MARANDI**, Chef de Service de la Conjoncture.

Collecte des données :

- **AFEZOU Michel ;**
- **ABDEL NASSER Idriss Daoud ;**
- **BRAHIM Hassan ;**
- **SABRE Hassan Hachim ;**
- **YADIA PAYANFOU.**

Lecture et validation : Comité de Suivi de la Qualité Statistique (CSQS)

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Rue Ahmat Charfadine, Quartier Djambal Ngato, BP : 453 – N'Djaména-Tchad, tel : +235 22 52 31 64, Fax : +235 22 52 66 13, E-mail : info@inseed.td, Site web : www.inseed.td